



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **8 juillet 2008**

Délibération n° 2008-0155

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien aux projets de recherche et développement (R&D) 2008 - Soutien au projet Platine - Convention cadre

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 juin 2008

Secrétaire élu : Madame Nawel Bab-Hamed

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Farih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Petit, Pili, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Genin), Passi (pouvoir à M. Balme), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagorne), Cochet (pouvoir à M. Vaté), Darne JC. (pouvoir à M. Ariagno), Ferraro (pouvoir à M. Llung), Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à Mme Baume), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Havard (pouvoir à M. Thévenot), Lambert (pouvoir à M. David G.), Lebuhotel (pouvoir à M. Brachet), Lelièvre (pouvoir à M. Imbert A), Louis (pouvoir à M. Petit), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mmes Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Serres (pouvoir à M. Flaconnèche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Touleron (pouvoir à Mme Besson), Turcas (pouvoir à M. Hugué), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Julien-Laferrière), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Daclin, Arrue, Rivalta, Gillet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert.

Séance publique du 8 juillet 2008**Délibération n° 2008-0155**

commission principale :

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien aux projets de recherche et développement (R&D) 2008 - Soutien au projet Platine - Convention cadre**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

- Lyonbiopôle -

Centre d'excellence mondial en vaccin et diagnostic, Lyonbiopôle a pour but d'appréhender les maladies infectieuses humaines et les cancers viro-induits de façon globale, du diagnostic et de la prévention au traitement en intégrant les systèmes d'administrations originaux. Cette approche "intégrée" vise à élaborer un "bouclier sanitaire" allant de l'identification du virus à la protection des populations pour lutter contre les pandémies et proposer des approches diagnostiques, préventives et thérapeutiques innovantes.

Les membres fondateurs de Lyonbiopôle sont bioMérieux, Sanofi Pasteur, Merial, Becton Dickinson, l'Inserm (institut national de la santé et de la recherche médicale), le CNRS (centre national de la recherche scientifique) et le CEA (commissariat à l'énergie atomique) avec la présence de petites et moyennes entreprises et start-up innovantes comme Alizé Pharma et Protein'expert.

Lyonbiopôle a été conçu comme une usine à projets multi partenariaux de R&D (recherche et développement), outil d'interface et de rapprochements entre industriels et académiques. Depuis sa création, Lyonbiopôle a permis de labelliser 10 projets FUI (fonds unique interministériel) pour 77,3 M€ d'investissement, 22 projets de l'ANR (agence nationale de la recherche - 37,7 M€ d'investissement), deux projets de la Commission européenne (5,2 M€ d'investissement), 4 projets autres (Oseo, Collectivités territoriales, 8,2 M€ d'investissement), soit un total de 38 projets de R&D pour 128 M€ d'investissement.

Avec près de 28 000 emplois dans les biotechnologies, la région Rhône-Alpes est le deuxième employeur national de ce secteur en forte croissance. Lyonbiopôle, unique pôle de compétitivité mondial de l'agglomération lyonnaise, représente l'atout principal de la politique de soutien à la filière des sciences de la vie que la Communauté urbaine met en œuvre depuis dix ans. La Communauté urbaine est à l'initiative de Lyonbiopôle.

Par délibération en date du 11 septembre 2006, le conseil de Communauté a approuvé le principe d'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de recherche et développement des cinq pôles de compétitivité qu'il soutient et a voté l'individualisation d'une autorisation de programme à hauteur de 6 M€ pour le pôle de compétitivité Lyonbiopôle, dont 4,3 M€ déjà engagés sur six projets.

Chaque année, les projets labellisés par le pôle font l'objet d'une validation par l'Etat et donnent lieu à une convention-cadre avec l'Etat dans laquelle chaque financeur définit son niveau d'intervention. Un nouveau projet de R&D, labellisé par le conseil d'administration de Lyonbiopôle, a été retenu officiellement par l'Etat dans le cadre du cinquième appel à projets 2008 du fonds unique interministériel.

Au vu des enjeux économiques liés et des acteurs industriels impliqués, la Communauté urbaine envisage de soutenir le projet Platine. Elle se propose, en particulier, de soutenir financièrement la participation à ce projet de la société Innate Pharma basée à Dardilly.

- Le projet labellisé : Platine, plateforme européenne d'immunomonitoring -

Les enjeux : Chaque nouvelle molécule thérapeutique développée doit faire la preuve de son efficacité d'une part mais également de sa sécurité pour le patient. Il faut en particulier démontrer que ses effets secondaires sont limités. Cette étape de vérification de la toxicité éventuelle du composant gagne à être réalisée au plus tôt dans le cours du développement de la molécule afin de pouvoir écarter rapidement toute molécule présentant un risque quelconque et de concentrer ainsi les moyens de recherche sur les composés les plus prometteurs.

Platine a pour vocation d'identifier, développer et valider des biomarqueurs d'efficacité et de sécurité pour de nouvelles molécules thérapeutiques dans le domaine de l'oncologie, l'onco-hématologie et l'infectiologie.

La taille du marché d'immunomonitoring des produits immunomodulateurs à tester lors des validations de phase clinique 1 à 3 s'élève à 825 M€ en Europe. 112 M€ se rapportent au marché français dont il est estimé que 87 M€ seraient administrés par la zone d'influence de Lyonbiopôle.

Les partenaires : Le projet Platine rassemble trois entreprises de biotechnologies majeures basées dans le Rhône et l'Isère, ainsi que l'Inserm U851 « immunité, infection et vaccination » (Inserm-UCBL-HCL, Lyon) et le centre Léon Bérard U590 cytokines et cancers (CLB-INSERM, Lyon). La structure sera mise en place à Lyon (Gerland), au cœur du pôle de compétitivité Lyonbiopôle dans les locaux du Centre d'Infectiologie.

Le projet : Le projet s'attachera à intégrer les savoir-faire et technologies des différents partenaires afin de réaliser en premier lieu des activités d'immunomonitoring pour certains de leurs essais cliniques. Ces prestations permettront d'accélérer le développement des molécules testées, tout en maîtrisant le coût. Elles serviront aussi à valider les outils de la nouvelle plateforme pour qu'à terme, ils répondent aux attentes des sociétés de biotechnologies et de l'industrie pharmaceutique en termes de prestations de R&D et de suivi immunologique dans le cadre d'études précliniques et cliniques en accord avec les normes en vigueur et les contraintes réglementaires.

Les retombées attendues pour les entreprises et le territoire : Le projet devrait occuper environ 20 personnes au cours des cinq années qui suivront la création de la plateforme. Il faut souligner que ce projet va permettre de créer une plateforme d'immunomonitoring dont pourront bénéficier tous les acteurs de la zone de Lyonbiopôle et qui vise à terme le marché européen. En s'installant au sein du centre d'Infectiologie, une majeure partie du travail sera réalisée en faisant intervenir de nombreux acteurs de la zone de Lyonbiopôle : établissement français du sang de Lyon, centres de ressource biologique des Hospices civils de Lyon, sociétés de logistique. Platine supportera également l'activité dans la recherche académique, via l'établissement de contrats de recherche avec le réseau d'experts local. De plus, compte tenu des évaluations de marché mentionnées ci-avant, un équilibre financier de la plateforme pourrait être atteint après cinq ans d'existence.

Le financement du projet : Le projet Platine représente un investissement global de 10 M€ sur 48 mois. Les partenaires privés du projet apportent environ 5,2 M€, l'aide publique obtenue se monte à 4,8 M€, financée par le fonds unique interministériel de l'Etat et les partenaires régionaux de Lyonbiopôle, la Communauté urbaine, la région Rhône-Alpes, le conseil général du Rhône, la Metro de Grenoble et le FEDER selon la répartition détaillée ci-dessous (en euros) :

| Nom du partenaire | Assiette | Taux d'aide | Montant total subvention (en €) | FUI | Feder | Région | Communauté urbaine | conseil général du Rhône | Méto (Grenoble) |
|-------------------|--------------|-------------|---------------------------------|--------------|-------|--------|--------------------|--------------------------|-----------------|
| entreprise 1 (69) | 3 514 250,42 | 45 % | 1 581 412,60 | 581 412,60 | | | 1 000 000,00 | | |
| entreprise 2 (69) | 3 512 030,00 | 30 % | 1 053 609,00 | 1 053 609,00 | | | | | |
| entreprise 3 (69) | 957 816,00 | 45 % | 431 017,20 | 431 017,20 | | | | | |
| entreprise 3 (38) | 566 791,80 | 45 % | 255 056,31 | | | | | | 255 056,31 |

| | | | | | | | | | |
|-----------------------------|---------------|-------|--------------|--------------|------------|------------|--------------|------------|------------|
| UMR U 590 Inserm/C. Bernard | 599 227,20 | 100 % | 599 227,20 | | | 599 227,20 | | | |
| Inserm U 851 | 900 237,89 | 100 % | 900 237,89 | | 450 118,94 | | | 450 118,94 | |
| total Platine | 10 050 353,31 | | 4 820 560,20 | 2 066 038,80 | 450 118,94 | 599,227,20 | 1 000 000,00 | 450 118,94 | 255 056,31 |

- Les modalités d'intervention de la Communauté urbaine -

La Communauté urbaine souhaite soutenir le projet Platine en apportant une subvention totale de 1 000 000 € pour Innate Pharma, société lyonnaise de biotechnologies sur la période 2008-2011, selon les modalités définies dans la convention cadre faisant l'objet du présent rapport.

La participation financière de la Communauté urbaine fera l'objet d'une convention particulière avec le contractant du projet. Un comité de suivi animé par l'Etat sera mis en place afin de s'assurer du bon déroulement du projet ;

Vu ledit dossier ;

DELIBERE

1° - Décide de soutenir le projet Platine pour un montant de 1 000 000 € dans le cadre du projet de R&D Platine de Lyonbiopôle retenu par l'Etat.

2° - Approuve la convention-cadre 2008 entre l'Etat et les collectivités locales partenaires et l'engagement de l'Etat sur la période 2006-2011.

3° - Autorise monsieur le président à signer la convention-cadre 2008 entre l'Etat et les collectivités locales partenaires.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.